

COMPTE RENDU

Du Conseil Municipal

Du jeudi 15 septembre 2022

L'an deux mille vingt- deux et le jeudi 15 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de son Maire Monsieur COSTE Bernard.

Présent(e)s : FABRE Marie Josée, BERLAGUET Christian, COMBETTES Alain, CORNET Jean-Pierre, PAYSAN Christophe, RODHAIN Axel, VERSOS Albert.

Absent excusé : ADMANT René **Pouvoir** : DANTE Mireille à FABRE Marie Josée.

Date de la convocation : le 7 septembre 2022

Secrétaire de séance : CORNET Jean-Pierre

1) Assainissement

- a. La commune a pour objectif le raccordement du cœur de village à la station d'épuration d'Estrechoux gérée par le Syndicat « Orb et Graveson ».
- b. Pour raisons techniques et financières il est indispensable de quitter notre gestionnaire actuel « Syndicat des Cinq Vallées »
- c. Gérer en interne (Régie Municipale) la perception de la taxe d'assainissement pour une année en vue d'obtention de subventions à hauteur de 80% des travaux de raccordement.
- d. Après ces étapes, adhérer au Syndicat « Orb et Graveson ».

2) Subventions des Associations

Après étude des documents fournis par les différentes associations, il a été décidé d'attribuer les sommes suivantes :

Associations	Subventions
Le Béal des Pradettes	350€
La Boule Sans Pareille	800€
Restaurant du Coeur	300€
ACCA (Chasse)	800€
Seniors – Jeunesse et Loisirs	1000€
Coopérative école de Camplong	850€
Mécanine (4L Trophy)	500€
École CEBENA	100€
Gaule minière de la Mare	En suspend

3) Éclairage nocturne

En raison de la flambée du prix de l'électricité, il a été décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 6h00 à titre expérimental du 1 novembre 2022 au 30 avril 2023.

4) Achat du terrain Joucla

Pour réaliser la totalité du projet du nouveau parking avec accès direct à la place, la commune s'est portée acquéreur du terrain de Mr Jean-Louis Joucla (ancien jeu de boules). La vente de cette parcelle cadastrée AD 630 d'une superficie de 685 m2 a été réalisée pour la somme de 27 400€.

Un droit de passage lui est consenti pour accéder à sa propriété voisine AD 629.

5) Appartement de Mr René Admant

Pour raison de santé, l'appartement occupé par Mr Admant est à présent vacant. La famille ne désirant pas récupérer le mobilier, le Conseil Municipal souhaite réserver cet appartement meublé à la location pour curistes ou vacanciers pour des périodes de 3 semaines.

6) **Bibliothèque de la Mairie**

Les nouvelles normes de gestion et d'organisation d'une bibliothèque n'étant plus compatibles avec le niveau de fréquentation de notre village, il a été décidé de ne plus renouveler le partenariat avec le département (bibliobus) et de conserver uniquement les livres appartenant à la commune.

Une boîte à livres pourra être installée dans le village, chacun pourra y déposer ou emprunter un livre librement.

7) **Questions diverses**

Les subventions ayant été obtenues, les travaux de réhabilitation des rues de la Grangette et du Vignal débiteront fin octobre, début novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Le Maire
Bernard COSTE

